L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureau : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLÉANS.
VENDREDI, 9 SEPTEMBRE 1887.

PETITES ANNONCES.

DEMANDES.

BONNE d'enfant.—On demande une bonne d'enfant sachant la couture. Elle doit être munie de bonnes recommandations. S'adresser au No 94 rue de l'Esplanade entre Bourbon et Dauphine. 9 sept—3

DEMANDE—Un jeune homme arrivé récemment de France et parlant à fond la pâtisse de demande une place de pâtissier. S'adresser à lettre G A L'ABEILLE. Sept—3f

A LOUER.

A LOUER—Deux magasins, Nos 121 et 123 rue Royale, avec appartements convenable pour hôtel gentilhomme garni ; prix modéré. S'adresser au dessous de l'Hôtel St Charles — J. B. Trapolin. 25 août—2 sem

A LOUER—Maison 112 rue Bourbon, convenable pour restaurant, buvette, pension, magasin ou club. S'adresser à Joe Ziegler S et 10 rue Royale. 14août—1mois

A VENDRE

EPICERIE à vendre—Pour cause de santé de suite, c'est un établissement situé No 83 rue St-Louis, coin Bourbon à proximité de l'Hôtel St Louis et du Théâtre de l'Opéra. S'adresser sur les lieux à M. E. Marcel Champion propriétaire. 9 sept—3f

A VENDRE—Un admirable piano droit Pleyel grand format, $175 vraiment bargain. L'examiner chez Werlein, 135 rue du Canal. 4août—1m

A VENDRE à l'amiable le café coin Conti et Bourbon, connu sous le nom de Conti Exchange, pour cause de maladie. La Société Nationale des Restaurateurs et Restaurants Réunis, 27 remisent. Pour informations s'adresser sur les lieux à M. E. Garrant, 73 Bourbon et 27 Conti. 30 août—1semi

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Lorenzin Dugas, femme de feu Joseph O. Richard.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 21,961—Attendu que Joseph O. Richard a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Lorenzia Dugas, en femme de feu Joseph O. Richard, et que le présent donne à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la cour.
W. J. MCGEEHAN, Greffier.
2sept—27 11

Joseph Pintz vs ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 19,596—Division "A"—Avis est par le présent donné aux créanciers dans cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Thomas Duffy, shérif civil et syndic dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.
W. J. MCGEEHAN, Greffier.
31 août—31—sept 4 9

Succession de Francis Mahony

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 21,950—Division "A"—Attendu que Rodolia Albacton vouve de Francis Mahony a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Francis Mahony, et que le présent avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la cour.
W. J. MCGEEHAN, Greffier.
Sept—3 7 11

Succession de Mme Mary Alexander, femme décédée de William Butler.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 21,963—Division "A"—Attendu que Jacob Alexander a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Mme Mary Butler, décédée intestat, et que le présent donne à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
W. J. MCGEEHAN, Greffier.
1er sept—1 6 10

Daniel Browne vs ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 21,650—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers dans cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Richard Ireland, syndic provisoire et syndic dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.
W. J. MCGEEHAN, Greffier.
1er sept—1 6 10

Succession de Lorenz Fleischh.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No. 21,923—Division "A"—Attendu que Mme Anna Catherine Fleischh a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Lorenz Fleischh, décédé intestat, et que le présent avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
W. J. MCGEEHAN, Greffier.
2août—28—4 Sept

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 21,001—Division C—Interdiction de Mlle Annette Mouret—et cette affaire a été après les ajournements et remises sur la pétition de Madeleine Mouret pour l'interdiction de Mlle Annette Mouret—Présent Adolph Villeret nommé le défendeur—Frank D. Doing avocat, pour Mlle Annette Mouret.

Après avoir entendu les témoignages et les avocats la cour considérant qu'après examen il paraît évidemment que la défenderesse Annette Mouret est atteinte d'aliénation et incapable de se conduire de sa personne et de ses biens.

Ordonne que la dite demoiselle Annette Mouret soit interdite.

Jugement rendu le 27 juin 1887.

Jugement signé le 1er juillet 1887.

(Signé) F. A. MONROE Juge.
17 août—3f en 14

MONITION.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans. No. 21,424—Division D—dans l'affaire de Peter X. Glaser, demandant une monition

A tous ceux que le présent avis concerne.

Attendu qu'à une vente publique pour taxe faite le 15 juin 1886 l'Etat de la Louisiane par l'intermédiaire du collecteur de taxes d'Etat et district inférieur de cette ville, vendit à Jacob Hoth, Joseph Schemel et John Stumpf, conformément aux règlements de l'acte No 82 de 1884, de la propriété suivante et appartenant à savoir :

CINQ TERRAINS DE TERRE dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés sur les rôles d'assurement comme lots Nos 1, 2, 3, 4 et 5 du Square No 175 borné par les rues Congrès, Elmire, Dauphine et Royale, lesdits lots Nos 3 et 5 mesurant 228 pieds de face sur 120 pieds 10 pouces de profondeur, assisses pour les années 1874, 1882, 1883, 1884, 1885, 1886, 1887, et 1878 au nom de Hilaire Waples et dans la même propriété achetée par lui de Rufus Waples le 22 mai de mars 1865 et décrite comme suit à savoir :

CINQ LOTS DE TERRE dans le faubourg Bouligny, Troisième District de cette ville dans l'ancienne ville de Jefferson, et connus sous les Nos 3, 4, 5, 6 et 7 de la Section de Carondelet, ayant chacun 30 pieds de face à la rue Congrès sur 95 pieds de profondeur entre les rues Casacalva maintenant Pauline, Grands Jardins maintenant Dauphine, Elmire et Congrès, désignés comme lots Nos 3 4 5, 6 et 7 de la Section, ayant 45 pieds de face à la rue Congrès sur 95 pieds de profondeur entre les rues Casacalva et Grands Jardins, le lot No 7 formant l'intersection des rues Grands Jardins et Dauphine et mesurant 15 pieds 8 pouces et 6 lignes de large sur 95 pieds 10 pouces 8 pieds de profondeur et face à la rue Grands Jardins comme le tout plus amplement expliqué dans le dit acte de vente, passé par devant Charles Cavanac, collecteur de taxes d'Etat, pour le district inférieur de cette ville par acte devant A. A. Ker notaire, à Jacob Hoth, Joseph Schemel et John Stumpf, le 13ème jours d'août 1886 pour lesquelles dites acquéreurs ont payé la somme de soixante-quinze piastres pour la dite adjudication. Enregistré au Bureau des aliénations livre 124, folio 385.

Et attendu que Peter X. Glaser a acheté ladite propriété des dits Jacob Hoth, Joseph Schemel et John Stumpf pour la somme de cinq cent piastres comptant, comme le tout est expliqué par une copie certifiée d'un acte de vente par les dits Jacob Hoth, Joseph Schemel et John Stumpf à Peter X. Glaser, passé devant John E. Leger, notaire, le 19ème jour de mai 1887, les dites copies du dit acte ont antérieures à la pétition et jusqu'à ce jour aucune partie.

Enregistré au Bureau des aliénations livre 88, folio 356 ; livre 124, folio 254.

Et attendu que Peter X. Glaser a fait application à cette cour pour une monition en un notre conformément à la loi et aux sections 2271, 2272 et 2273 de l'acte No 98 approuvé le 10 mars 1870, connus comme les Statuts Revisés de la Louisiane.

Donc, ordonne maintenant toutes les personnes intéressées dans la dite propriété soit citées au nom de l'Etat de la Louisiane et de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans à faire valoir, si elles en ont droit, titre ou réclamation à la propriété par suite d'une informalité quelconque dans les aliénations, procédures publications, assessements, descriptions, ou adjudication d'après lesquelles les ventes ci-dessus mentionnées ont été faites ou toute irregularité ou illégalité dans les notices, quantité et genre de la dite vente ou toute autre défectuosité quelconque dans cette affaire, ces personnes sont requises de présenter, dans les trente jours qui suivront la première publication de cette monition dans les feuilles publiques, les raisons pour lesquelles les ventes susdites faites ne doivent pas être confirmées et homologuées.

Bureau du Greffier de la Cour Civile de District, Nouvelle-Orléans, 3 juin 1887.

(Signé) JAS. H. RIGHTOR, Juge.
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
Pour copie conforme
JAS. D. RANKIN, Deputé Greffier.
14 juin—

DATE DE FONDATION 1805
COMPAGNIE D'ASSURANCES
DE LA NLLE-ORLEANS.
(New Orleans Insurance Company of New Orleans)
Etablie en 1805.
BUREAUX : 3 rue Carondelet, entre Canal et Commune.
CAPITAL - - - $500,000
J. TUYES, Président.
A. SCHREIBER, Vice Président.
JOSEPH A. HINCKS, Secrétaire.
Assure contre les risques de feu, de mer et de rivières, aux taux les plus réduits.
DIRECTEURS :
CHAS. T. DUGAZON, EDWD. J. BORET,
PIERRE POUTZ, H. GALLY,
D. FATJO, A. SCHREIBER,
CHAS. E. SCHMIDT, THOS. BRIERE,
JULES TUYES, W. C. C. CLAIBORNE
GUS. PITOT, H. JR.
J. W. HINCKS.
24 Sv—1an

ATTRAIT SANS PRECEDENT!
PLUS D'UN DEMI-MILLION DISTRIBUÉ.
L.S.L.
Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane
Incorporée par la Législature en 1868, dans un but de charité et pour aider au développement de l'enseignement public.
La création de la Compagnie a été ratifiée, par un vote populaire énorme, et reconnue par la présente Constitution de l'Etat adoptée le 2 décembre 1879.
Son Grands Tirages à Numéro Simple auront lieu tous les mois, et son Grande Tirage Semestriel se tient tous les six mois (Juin et Décembre).
Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac similé de nos signatures.
COMMISSAIRES.
ABONNEMENTS.
EDITION QUOTIDIENNE.
Un an $15 00
Six mois 8 00
Trois mois 3 00
Un mois 1 00
EDITION HEBDOMADAIRE.
Un an $5 00
Six mois 3 00
Quatre mois 2 00
Trois mois 1 00
Grand Tirage à Numéro Simple,
—A—
L'ACADÉMIE DE MUSIQUE,
NOUVELLE-ORLEANS.
MARDI, 13 SEPT. 1887.
GROS LOT: $150,000
AVIS.—Billets $10 seulement,
DEMI-BILLET $5, CINQUIEME DE BILLET $2, DIXIEME DE BILLET $1.
LISTE DES LOTS :
1 Gros lot de $150,000 ... $150,000
1 ... de 50,000 ... 50,000
1 Lot de ... 20,000 ... 20,000
2 Lots de ... 10,000 ... 20,000
4 Lots de ... 5,000 ... 20,000
20 Lots de ... 1,000 ... 20,000
50 Lots de ... 500 ... 25,000
100 Lots de ... 300 ... 30,000
200 Lots de ... 200 ... 40,000
500 Lots de ... 100 ... 50,000
LOTS D'APPROXIMATION :
100 Lots d'approximation ... $300 ... $30,000
100 ... 200 ... 20,000
100 ... 100 ... 10,000
100 ... 50 ... 5,000
2,179 Lots s'élevant à ... $355,000
☞ Pour les Cités en toute autre information s'adresser au soussigné. Votre écriture devra être distincte et la signature lisible. On assurera un service plus rapide de la Poste en envoyant une enveloppe portant votre adresse en plein.
Remises par Postal Notes, Express Money Order, ou change de New York dans des lettres ordinaires. Monnaie courante par l'Express à nos frais. Adresser à
M. A. DAUPHIN,
Nouvelle-Orléans, Lne.
Adresser vos lettres enregistrées à
la New Orleans National Bank, New Orleans, La.
RAPPELEZ-VOUS que la présence des généraux Beauregard et Early, qui sont chargés des tirages, est une garantie de la parfaite loyauté qui préside à la distribution des lots. Les chances sont égales pour tous. Personne ne saurait prévoir le numéro qui tire un lot.
RAPPELEZ-VOUS que le paiement de tous les lots est GARANTI PAR QUATRE BANQUES NATIONALES DE LA NOUVELLE-ORLEANS, et que les billets sont signés par le président d'une institution dont les droits inscrits dans une charte, sont reconnus par les tribunaux les plus élevés. Dédiez vous donc des contrefaçons et des plans anonyme.

L'ABEILLE
NOUVELLE-ORLÉANS
JOURNAL QUOTIDIEN,
EDITION HEBDOMADAIRE
PARAISSANT LE SAMEDI MATIN
L'Edition hebdomadaire réunit en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine comme beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.
BUREAUX ET ATELIERS:
No. 73 rue de Chartres, entre Conti et Bienville.
On s'abonne à la semaine auprès des porteurs et des marchands de journaux.
L'ABEILLE,
Fondée le 1er Septembre 1827, est le plus ancien journal de la Louisiane et du Sud-Ouest.
Elle est lue par toute la population franco-louisianaise qui est conséquemment, au point de vue des annonces, un excellent organe de publicité.
Elle est rapie non-seulement dans toutes les paroisses créoles de la Louisiane, mais dans les Etats voisins, au Mexique, aux Antilles, en Europe, partout enfin où on lit le français et où on s'intéresse aux affaires de notre pays
L'ABEILLE publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales :
Des dépêches télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'étranger,
Un Bulletin Maritime,
Une Liste des navires en partance dans les ports français et américains pour la Nouvelle-Orléans,
Une Liste des navires dans le port de la Nouvelle-Orléans,
Un Bulletin Financier,
Un Bulletin Commercial.
BUREAUX ET ATELIERS:
73 CHARTRES - 73

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

George Rotmanson vs. Thomas Roberts.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 21,601.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magasins, entre Gravier et Natchez alley, en vertu et conformément à un ordre de Hon. F. A. Monroe, Juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "B" siégeant en place de l'Hon. W. T. Houston, Juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "B" maintenant absent, rendu le 6 août 1887, dans l'affaire ci-dessus, il sera vendu :

Un certain lot de terre situé dans le Premier District de cette ville, dans l'Ile bornée par les rues Tchoupitoulas, Première, Rousseau et Sorgue, désigné par le numéro trois, d'un certain plan dressé par Arthur de Armas, daté du 14 avril 1871, et d'un certain croquis fait par J. A. D'Hémecourt, daté du 24 juillet 1878, une copie de quoi est annexé à l'acte ci-dessous référé.

Le dit lot mesure 26 pieds 9 Pouces de face à la rue Tchoupitoulas sur une profondeur de 124 pieds 3 pouces et 2 lignes sur la ligne du sud et 121 pieds 5 pouces et 2 lignes sur la ligne du haut, le séparant du lot numéro quatre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, avantages appartenant ou y appartenant.

Etant la même propriété que le défendeur a acquis par vente de J. D. Reed, d'après un acte passé pardevant W. J. Castell notaire, en date du 12 juin 1884.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
10août—10,17,24,31—7,10 sept

VENTES A L'ENCAN

PAR W. I. HODGSON.

ANNONCE JUDICIAIRE.

12 Camions (cotton floats), Buggy, Harnais simples, Bannie, dans l'affaire de Morris Cluney vs ses créanciers.

Vente à l'encan sur les lieux.

PAR W. I. HODGSON, Encanteur—Bureau, No. 13 rue Carondelet.—JEUDI, 15 septembre 1887, à midi, à la Prairie à coton "Kentucky", sur le coin Tchoupitoulas et Lepelchier. Premier District de cette ville, en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté du 11 août 1887, Dossier No 21,438, dans l'affaire de Dennis Cluney vs ses créanciers, à l'encheère publique il sera vendu :

Douze Camions (cotton floats), et 30 jeux de harnais simples, un Buggy, une Bannoche.

Conditions—comptant sur les lieux.

4 sept—4, 11, au 15.

PAR MATHER & HOMES.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur dans le Quatrième District, sur la rue Quatrième entre Laurel et Annonciation.

Succession de James Whalen "décédé."

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division No 21,099.

A l'encan.

PAR MATHER & HOMES—WARREN HOMES, Encanteur.—Bureau, No 9 rue Carondelet, SAMEDI, 10 septembre 1887, à midi à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magasins, entre Gravier et Natchez alley, en vertu et conformément à un ordre de Hon. F. A. Monroe, Juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "B" siégeant en place de l'Hon. W. T. Houston, Juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "B" maintenant absent, rendu le 2 décembre 1879, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magasins, entre Gravier et Natchez alley, en vertu et conformément à un ordre de Hon. F. A. Monroe, Juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "B" siégeant en place de l'Hon. W. T. Houston, Juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "B" maintenant absent, rendu le 5 août 1887, dans l'affaire ci-dessus, il sera vendu :

Un certain lot de terre situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'Ile bornée par les rues Tchoupitoulas, Première, Rousseau et Sorgue, désigné par le numéro trois, d'un certain plan dressé par Arthur de Armas, daté du 14 avril 1871, et d'un certain croquis fait par J. A. D'Hémecourt, daté du 24 juillet 1878, une copie de quoi est annexé à l'acte ci-dessous référé.

Le dit lot mesure 26 pieds 9 Pouces de face à la rue Tchoupitoulas sur une profondeur de 124 pieds 3 pouces et 2 lignes sur la ligne du sud et 121 pieds 5 pouces et 2 lignes sur la ligne du haut, le séparant du lot numéro quatre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, avantages appartenant ou y appartenant.

Etant la même propriété que le défendeur a acquis par vente de J. D. Reed, d'après un acte passé pardevant W. J. Castell notaire, en date du 12 juin 1884.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
10août—10,17,24,31—7,10 sept

VENTES A L'ENCAN

PAR W. I. HODGSON.

ANNONCE JUDICIAIRE.

12 Camions (cotton floats), Buggy, Harnais, Bannie, dans l'affaire de Morris Cluney vs ses créanciers.

Vente à l'encan sur les lieux.

PAR W. I. HODGSON, Encanteur—Bureau, No. 13 rue Carondelet.—JEUDI, 15 septembre 1887, à midi, à la Prairie à coton "Kentucky", sur le coin Tchoupitoulas et Lepelchier. Premier District de cette ville, en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté du 11 août 1887, Dossier No 21,438, dans l'affaire de Dennis Cluney vs ses créanciers, à l'encheère publique il sera vendu :

Douze Camions (cotton floats), et 30 jeux de harnais simples, un Buggy, une Bannoche.

Conditions—comptant sur les lieux.

4 sept—4, 11, au 15.

PAR MATHER & HOMES.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur dans le Quatrième District, sur la rue Quatrième entre Laurel et Annonciation.

Succession de James Whalen "décédé."

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division No 21,099.

A l'encan.

PAR MATHER & HOMES—WARREN HOMES, Encanteur.—Bureau, No 9 rue Carondelet, SAMEDI, 10 septembre 1887, à midi à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magasins, entre Gravier et Natchez alley, en vertu et conformément à un ordre de Hon. F. A. Monroe, Juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "B" siégeant en place de l'Hon. W. T. Houston, Juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "B" maintenant absent, rendu le 2 décembre 1879, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magasins, entre Gravier et Natchez alley, en vertu et conformément à un ordre de Hon. F. A. Monroe, Juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "B" siégeant en place de l'Hon. W. T. Houston, Juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "B" maintenant absent, rendu le 5 août 1887, dans l'affaire ci-dessus, il sera vendu :

Un certain lot de terre situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'Ile bornée par les rues Tchoupitoulas, Première, Rousseau et Sorgue, désigné par le numéro trois, d'un certain plan dressé par Arthur de Armas, daté du 14 avril 1871, et d'un certain croquis fait par J. A. D'Hémecourt, daté du 24 juillet 1878, une copie de quoi est annexé à l'acte ci-dessous référé.

Le dit lot mesure 26 pieds 9 Pouces de face à la rue Tchoupitoulas sur une profondeur de 124 pieds 3 pouces et 2 lignes sur la ligne du haut, le séparant du lot numéro quatre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, avantages appartenant ou y appartenant.

Etant la même propriété que le défendeur a acquis par vente de J. D. Reed, d'après un acte passé pardevant Joseph D. Taylor, notaire, le 28 mai 1883, enregistré au bureau des transferts, livre 120, fol. 86.

Le dit bail expire le 25 avril 1908, à laquelle date les dites bâtisses et améliorations et toutes autres améliorations qui peuvent être construites à l'avenir sur le dit lot, deviendront la propriété de la ville de la Nouvelle-Orléans, sans autre frais ni sans autre charge.

Pour plus amples informations la copie du bail peut être examinée à mon bureau.

Les dites bâtisses, etc., et le terme non expiré du bail ont été acquis par le défendeur du plaignant conformément à un acte passé devant John Baudemont, notaire, le 14 mai 1887.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—10 Comptant pour payer la réclamation du plaignant de cent vingt-cinq piastres ($125) avec intérêt à raison de huit pour cent par an à partir du 14 mai 1887 jusqu'au paiement final, 10 p. cent sur le dit montant du principal et intérêt pour honoraires d'avocat, six piastres frais de copie de acte, trois ($3) piastres frais de protêt et les frais et charge du présent acte.

2° L'acquéreur assumera jusqu'à concurrence du montant de son enchère, le paiement hypothécaire de cent vingt-cinq dollars ($125) tiré par le défendeur à son propre ordre et par lui endossé, daté du 14 mai 1887 et payable six mois après date avec portant intérêt à raison de huit pour cent par an à partir de sa date jusqu'au paiement final, garanti par hypothèque conférée au réclamant du plaignant selon un acte passé pardevant John Baudemont, notaire, le 14 mai 1887. L'acquéreur assumera les obligation du dit acte relativement aux honoraires d'avocat, assurance, etc.

3° Et le reste du prix de l'adjudication s'il y a, comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
9sept—9 13 17 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

Meubles, Meubles, Meubles, etc.

Mme Georgine Pritchard vs Mme Ellen Baquié (non-mariée.)

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 21,986.—En vertu d'un writ de saisie provisoire, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magasins entre Gravier et Natchez alley, en vertu et conformément à un ordre de Hon. F. A. Monroe, Juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "C" siégeant en place de l'Hon. W. T. Houston, Juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "C" maintenant absent, rendu le 8 août 1887, dans l'affaire ci-dessus, il sera vendu :

Tout le contenu de ladite épicerie, d'après un inventaire enregistré au bureau du greffier de l'Hon. cour ci-dessus mentionnée.

Conditions—Comptant avant livraison.

8 sept—8 jusqu'à date

PAR HOEY & O'CONNOR.

Résidence avec vastes terrains dans le Garden District.

Succession de Samuel Dowly.

No 21,831. Cour Civile de District paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 17 septembre 1887, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue des Magasins, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, daté le 10 août 1887. Il sera vendu à l'encan, la propriété de valeur suivante à savoir :

Une résidence en bois à deux étages et terrains No 47 rue Sorgueret, dans le Quatrième District de cette ville dans l'Ile bornée par les rues Sorgueret, Philip, Fadoux et Rousseau. Les terrains s'étendent depuis la ligne contigue de cognée par les Nos 116, 117 et 120 et mesurent sur la rue Sorgueret 116 pieds 4 pouces et 6 lignes de front à la rue Sorgueret le No 116 mesure 53 pieds 9 pouces et 1 ligne de front à la rue Sorgueret le No 117 mesure 53 pieds 9 pouces et 1 ligne de front à la rue Sorgueret le No 120 mesure 53 pieds 9 pouces de front à la rue Sorgueret et chacun des dits lots ayant une profondeur de 120 pieds 10 pouces et 2 lignes entre la ligne du terrain No 116 117 et 120 et une ligne parallèle à une ligne profondeur de 159 pieds 10 pouces et 3 lignes.

Le terrain No 116 mesure 42 pieds de face à la rue Sorgueret sur 127 pieds 10 pouces 2 lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

Le terrain No 117 mesure 42 pieds de face à la rue Sorgueret sur 127 pieds 10 pouces 2 lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

Ensemble les maisons et améliorations qui en dépendent, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'Ile bornée par les rues Champs-Elysées, Gravier, Johnson (ci-devant Céleste) et Galvez, ci-dessus mentionnées et décrites par les lots Nos 1 à 10, mesurant 27 pieds de face à la rue Gravier sur 160 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, ensemble la maison en bois, extérieur.

Les lots de terre situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'Ile 1625 renfermé par les rues des Champs-Elysées, Gravier, Johnson (ci-devant Céleste) et Galvez ci-dessus mentionnés et décrits par les lots Nos 1 à 10, les Nos 1, 2, 3, 4 et 5 mesurant chacun 32 pieds de face à la rue des Champs-Elysées sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Le lot No 6 mesure 42 pieds de face à la rue des Champs-Elysées sur 127 pieds 10 pouces 2 lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

Ensemble les maisons et améliorations qui en dépendent, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'Ile 1625 renfermé par les rues des Champs-Elysées, Gravier, Johnson (ci-devant Céleste) et Galvez ci-dessus mentionnés et décrits